

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

RÈGLEMENT # 478-2 Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 275 000 \$ et un emprunt de 1 275 000 \$ pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire sur la route 122, et ce, à partir du rang 3, Simpson jusqu'au rang 3 Wendover sud, sur une longueur de 473 mètres.

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur générale, secrétaire, trésorier de la susdite municipalité;

QUE le règlement identifié ci-haut a été adopté par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 Avril 2022 et qu'il a pour l'emprunt de décréter une dépense de 1 275 000 \$ et un emprunt de 1 275 000 \$ pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire sur la route 122, et ce, à partir du rang 3, Simpson jusqu'au rang 3 Wendover sud, sur une longueur de 473 mètres.

AVIS PUBLIC est en outre donné;

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures d'affaires, soit 8h30 à 16h30 heures.

QUE ce dit règlement entrera en vigueur après avoir été approuvé conformément à la Loi.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,
Ce 13 Avril 2022

Signé:

Lyne Rivard
Directrice générale / greffière-trésorière par intérim

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

RÈGLEMENT # 478-2 Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 1 275 000 \$ et un emprunt de 1 275 000 \$ pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire sur la route 122, et ce, à partir du rang 3, Simpson jusqu'au rang 3 Wendover sud, sur une longueur de 473 mètres.

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

Certificat de publication (articles 420 et 431 du Code municipal)

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant dix (10) copies aux endroits désignés par le Conseil (Réf. : résolution # 3958.03.18) entre 13:00 et 18:00 heures, le 13 Avril 2022, soit :

- Bureau Municipal & Site Web de la municipalité
- Près des kiosques postaux – domaine Hébert (rues Bélanger & Nathalie)
- Près des kiosques postaux – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – rue Gelase.
- Près des boîtes aux lettres – rue des Lupins

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 Avril 2022;

Lyne Rivard
Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim